

5^e façade

CÉCILE NASSIET

La 5^e façade fait référence à la couverture d'un bâtiment c'est-à-dire le toit qui assure la protection par le haut de la structure. Il s'agit surtout d'une manière nouvelle de désigner l'aménagement des toits et plus précisément les toits-terrasses.

Emprunté de l'italien *facciata* signifiant « côté d'un bâtiment », lui-même issu du latin populaire *facia* (dictionnaire de l'Académie française), la façade représente toute l'élévation d'un bâtiment. L'ensemble des façades d'une rue ou d'une place constitue, quant à lui, l'architecture du domaine public. Les quatre façades traditionnelles d'un bâtiment sont celles donnant sur la rue, celle sur cour ou jardin, et les deux façades latérales. Par cette dénomination de 5^e façade, le toit suscite un intérêt nouveau et devient visible au même titre que les quatre autres façades d'un bâtiment.

Avoir un toit sur la tête est considéré depuis des millénaires comme un des besoins primaires de l'homme. L'être humain a toujours recherché une isolation vis-à-vis de l'extérieur de son habitat pour assurer sa protection vis-à-vis des dangers.

L'aménagement des toitures terrasses est apparu dès le Moyen Âge, avec notamment les altane dans la cité vénitienne. Ces espaces transformés en jardins ou lieux de sociabilité permettaient d'échapper à la densité et à l'insalubrité de l'espace urbain. En

France, en 1926, Le Corbusier et son cousin Pierre Jeanneret publient les 5 points d'une architecture nouvelle. Ces cinq points constituent les piliers de leurs réflexions concernant l'architecture moderne et harmonieuse. Aux côtés des pilotis, du plan libre, des fenêtres en bandeau et de la façade libre, figure le toit-terrasse ou toit-jardin : la pente est supprimée au profit d'un toit plat permettant de récupérer un étage en plein air et d'optimiser les surfaces utilisées. La Cité radieuse à Marseille, construite entre 1947 et 1952, illustre parfaitement ce nouveau courant imaginé par Le Corbusier. Initialement, le toit de l'immeuble accueillait une crèche, une patinoire, une aire de jeux, un gymnase et un solarium. Si la plupart de ces équipements ont été abandonnés, les habitants peuvent toujours accéder au toit et les visiteurs arpenter le MAMO, centre d'art qui s'y trouve.

Si l'aménagement de la 5^e façade des immeubles s'est beaucoup répandu au cours des dernières années dans le monde, il faut rappeler que les rooftop new-yorkais ont été investis dès le début du XIX^e siècle. Aujourd'hui, des aires de jeux sur des parkings silos à la piste de ski sur le toit d'un incinérateur de déchets à Copenhague, les architectes ont trouvé un nouveau terrain de jeu et débordent d'inventivité pour aménager ces espaces libres, y imaginer des formes et des usages innovants et réenchanter ainsi la ville dense.

Car ce regain d'intérêt pour les toits-terrasses répond aussi à un besoin de surfaces disponibles face à la saturation des centres-villes. Ils offrent aux citoyens une échappatoire à la densité, la minéralité et aux nuisances de la ville. Les toitures deviennent des lieux utiles et agréables et pas seulement des espaces de stockage de climatiseurs et autres systèmes de ventilation. Elles peuvent également accueillir des fonctions et usages favorables au fonctionnement de l'écosystème urbain : agriculture, production d'énergies renouvelables, espaces publics...

Réinvestir le bâti est aujourd'hui une des solutions pour développer les villes. Le potentiel offert par les toitures en termes de réserve foncière potentiellement mobilisable est quantifiable. Ainsi, l'Apur, Atelier parisien d'urbanisme, estime que les surfaces aménageables au sein de l'agglomération parisienne se chiffrent à plusieurs dizaines de kilomètres carrés.

À l'heure où l'urgence écologique oblige à faire de la sobriété un principe d'aménagement, la 5^e façade constitue une aubaine. Mais l'enjeu est aussi de ne pas reproduire en haut les erreurs qui ont été commises en bas ! _